



Le Proviseur

A



A tous les membres du Conseil
d'administration

Le Proviseur

Lycée des Métiers
de l'automobile et de la Logistique
Gaston BARRE
Rue Jean Perrin
BP 1080
79010 NIORT CEDEX

Tel 05-49-24-70-64
Fax 05-49-70-64
Mel 0790928e@ac-poitiers.fr

Niort, le jeudi 27 mai 2010

Objet : Application des règles de quorum

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration,

Les règles de calcul du quorum pour le Conseil d'Administration ont été réaffirmées avec force par la jurisprudence actuelle. De l'arrêté du conseil d'état, il ressort que **le calcul du quorum doit se faire sur le nombre théorique de membres** et non sur le nombre réel.

De ce fait, notre établissement devant avoir 30 membres siégeant au Conseil d'Administration, le quorum se calcule par la moitié plus une voix, soit 16 membres présents.

Or, dans les faits, notre Conseil d'Administration compte 26 membres réels. Il est donc nécessaire de veiller à obtenir le quorum faute de quoi le Conseil d'Administration devra être convoqué à nouveau dans un délai de 8 à 15 jours.

Je remercie donc les membres du Conseil d'Administration de bien vouloir faire le maximum pour assister à nos travaux ou de veiller à ce que le suppléant désigné sur votre siège soit en mesure de vous représenter.

Dans cette attente, je vous prie, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration, de bien vouloir agréer l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Proviseur,
Thierry ROUL